

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME CINQUANTE ET UNIÈME.

JUILLET — DÉCEMBRE 1860.



PARIS,
MALLET-BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
Quai des Augustins, n° 55.

1860

(La Note de M. Willich contient aussi les résultats de divisions ultérieures de la pyramide à base carrée qui forme le sixième du cube.)

» L'angle de $109^{\circ}28'16''$ se présente dans plusieurs des solides de la géométrie et de la cristallographie, comme le grenat, le diamant et plusieurs autres substances cristallisées dans le système cubique. »

M. FAIVRE prie l'Académie de vouloir bien comprendre parmi les pièces de concours pour le prix de Physiologie expérimentale, la Note qu'il lui a présentée au mois d'avril dernier « sur les modifications qu'éprouvent après la mort, chez les grenouilles, les propriétés des nerfs et des muscles ».

M. GAUDRY, de retour de Grèce, après l'accomplissement de la mission qui lui avait été confiée par l'Académie, annonce que les ossements fossiles qu'il a recueillis à Pikermi sont déposés au Muséum d'histoire naturelle, et pourront dans quelques jours être soumis à l'examen de Messieurs les Commissaires.

PALÉONTOLOGIE. — *Présence du grand daim et du renne parmi les fossiles du midi de la France ; Note de M. PAUL GERVAIS.*

« J'ai eu l'occasion de constater récemment la présence, dans nos dépôts pléistocènes du bas Languedoc, de deux espèces curieuses de la famille des Cerfs, qu'on ne soupçonnait pas s'y trouver.

» La première est le *grand daim*, décrit autrefois par G. Cuvier, d'après un fragment de bois découvert dans les sables diluviens des environs d'Abbeville : c'est le *Cervus Somonensis* des auteurs actuels. On l'a signalé plus récemment dans la Limagne et dans le Velay. Une portion assez considérable d'empaumure, trouvée dans la brèche osseuse de Pédemas, près Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), appartient bien certainement à l'espèce dont il est question ici. C'est ce dont je me suis assuré en la comparant avec la pièce type de la description de G. Cuvier que l'on conserve au Muséum de Paris. Elle indique un sujet encore un peu plus grand ; mais la forme générale n'en est pas différente, et l'on y voit les points d'intersection des andouillers supérieurs rangés de même et en même nombre. Les brèches osseuses de Pédemas m'ont aussi fourni des débris très-caractéristiques du genre *Rhinocéros* et quelques fragments appartenant au Cheval fossile.

» La seconde espèce de Cervidés que je désire indiquer dans cette Note est le *renne fossile*. On l'a déjà mentionné dans plusieurs localités pléistocènes,

particulièrement en France. Abbeville, les environs de Paris, Étampes, Issoire, la caverne de Brengues dans le Lot, etc., en ont fourni des débris si peu différents de ceux des rennes actuels du Nord, que beaucoup d'auteurs doutent encore qu'on doive les en distinguer spécifiquement. Ce renne fossile, dont mon *Tarandus martialis* de Pézenas est très-facile à séparer, répond aux *Cervus Guettardi* et *priscus* de quelques naturalistes. J'en ai reçu un fragment de bois très-reconnaissable dans un envoi considérable d'autres ossements appartenant au grand ours des cavernes (*Ursus spelæus*), et recueillis en même temps dans la grotte d'Aldène, qui est située auprès de Cesséras (Hérault). »

ANATOMIE COMPARÉE. — *Note sur la constitution anatomique des nerfs des sens dans le genre Aplysia* ; par M. DE MARTINI.

« On connaît la grande irritabilité de la peau, des tentacules et de la bouche de ces Mollusques gastéropodes à la moindre stimulation mécanique. J'ai noté aussi les effets d'un faible courant galvanique appliqué sur les organes des sens : l'excitation de deux points très-voisins, après avoir dépassé le collier œsophagien, détermine la contraction de presque toute la couche musculaire de la peau et du pied. Ce fait démontre que non-seulement les ganglions du collier œsophagien, mais les autres ganglions aussi ont la propriété de réfléchir les actions centripètes en actions centrifuges, et d'établir le pôle central d'une circulation nerveuse, qui a été mise en lumière par M. Flourens sur des preuves physiologiques, et par M. Jacobowitsch sur des faits anatomiques.

» Or les nerfs des organes des sens, savoir dans l'*Aplysia* les nerfs de la peau, des tentacules et de la bouche, sont fournis de *renflements ganglionnaires* en grand nombre. Ceux-ci se trouvent, pour les nerfs cutanés, dans presque tous les points de ramification et d'anastomose ; et, pour les nerfs des tentacules, aussi sur le trajet des branches et des filaments extrêmes.

» Les renflements ganglionnaires ont une grandeur considérable relativement aux branches nerveuses. Ils ont une couleur jaune, et sont formés de cellules ganglionnaires pour la plupart monopolaires.

» Je crois devoir signaler ce fait que pour les nerfs des tentacules la présence des cellules ganglionnaires ne manque pas même dans les filaments nerveux au milieu des fibres, et que le plexus nerveux terminal du tentacule est formé surtout de cellules multipolaires. Enfin la constitution ganglion-